

le No 2, on permet de mettre dans chaque baril 20 pour cent de fruits mauvais ou défectueux. Or, si l'on gardait ces pommes défectueuses, elles ne formeraient que les 10 pour cent des exportations totales, et elles ne représenteraient pas une somme d'argent considérable. Je suis certain qu'en exportant seulement 90 pour cent de fruits parfaits, on réaliserait une somme plus considérable qu'en exportant 100 pour 100 de fruits classés d'après le système légalisé par ce bill ; et, de plus, on éviterait les dommages qui en résultent pour notre commerce. Je tiens de source certaine que les Australiens, les Californiens et—je suis heureux de le constater—les nôtres de la Colombie-Anglaise, visent autant que possible à la perfection, et leurs pommes obtiennent un meilleur nom que celles de l'est du Canada, sur tous les marchés où on les exporte.

Je n'ai point assisté à la conférence dont a parlé l'honorable ministre ; je n'ai pu y être présent, mais j'ai appris que les représentants de la Colombie-Anglaise s'étaient fortement opposés à ce que l'on permit de placer ces pommes défectueuses dans aucune des classes spécifiées.

Ils étaient d'opinion que nous devrions viser à la perfection, que l'on pouvait tenir compte de la couleur et de la grosseur dans la classification des fruits comme "Luxe" No 1 et No 2, mais qu'il ne devrait point être permis de mêler des pommes scabieuses ou véreuses à aucune de ces qualités. Je crois que la majorité des exportateurs écarta l'objection, et, finalement, on en vint à une décision unanime, et l'on fit les propositions que le ministre a consciencieusement et fidèlement incluses dans le bill que nous étudions en ce moment. Il ne conviendrait guère que cette Chambre s'opposât très fortement à ces suggestions où qu'elle essayât d'élever le degré de la qualité, attendu que l'on s'est efforcé de se conformer à l'opinion des producteurs de fruits ; mais, je suis certain que si l'opinion des marchands à qui nous expédions nos pommes avait été convenablement représentée et entendue à cette conférence, comme l'a été celle de ceux qui avaient intérêt à vendre—je ne dis pas que l'opinion des uns eût différé de celle des autres,—je pense au contraire que l'on eût trouvé que les intérêts du vendeur et de l'acheteur sont

identiques—mais, je dis que, si l'opinion des marchands à qui nous expédions nos pommes avait été représentée à cette conférence et que l'on eût considéré ce point de vue, on n'aurait point maintenu la disposition qui permet de mêler des fruits inférieurs à aucune des classes spécifiées. Une chose dont nous sommes satisfaits, c'est que nous établissons une classe de fruits aussi parfaits que possible, et cette classe devrait comprendre les meilleures pommes récoltées dans notre pays. J'espère aussi que, dans quelques années, nos producteurs réaliseront pleinement l'importance de la situation, et en viendront à la conclusion qu'ils y gagneraient en gardant chez eux même 20 pour 100 de leurs pommes, au lieu de 10 pour 100 qui, je crois, suffiraient à relever la qualité de nos fruits sur tous les marchés du monde. Mais, même s'il fallait en garder à la maison 25 pour 100, et qu'on ne pût utiliser ces 25 pour 100 qu'en les donnant en nourriture aux porceaux, cela vaudrait encore mieux pour le pays, que d'envoyer à l'étranger des fruits dont une quantité considérable, 10 pour 100 dans le No 1 et 20 pour 100 dans le No 2, sont défectueux ou mauvais.

Je ne combats point le bill. Le ministre a consulté ceux qui y sont le plus intéressés. Je sais qu'ils étaient bien représentés. Je sais aussi, comme l'a dit le ministre, qu'ils finirent par en venir à une conclusion unanime sur ce point ; mais je tiens de source certaine qu'il y en avait beaucoup, tous les représentants de la Colombie-Anglaise, je pense, et plusieurs de quelques autres provinces, qui étaient en faveur d'élever le degré de la qualité, et qui insistaient pour que tous les fruits que l'on exporte du Canada fussent aussi exempts que possible de tout mélange avec des fruits défectueux.

L'honorable sir RICHARD CARTWRIGHT : Je dois avouer que je trouve beaucoup de vérité dans tout ce que vient d'exposer l'honorable sénateur de Marshfield. Il n'y a aucun doute que le commerce des pommes ne puisse être considérablement augmenté et ne devienne réellement très important pour le Canada. Actuellement, dans les meilleures années, nous exportons des pommes pour une valeur de trois à quatre millions de dollars. Je ne doute point que si l'on pouvait prendre toutes les précautions convenables tant pour